

EDIMBOURG (le 21 octobre) -- Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'Honorable Allan J. MacEachen, a annoncé aujourd'hui que son Ministère mettrait en oeuvre un plan quinquennal approuvé récemment par le Conseil des ministres pour développer et diversifier les relations culturelles du Canada avec l'étranger.

"L'intérêt et l'activité des Canadiens dans le domaine culturel connaît incontestablement à l'heure actuelle un développement sans précédent, a déclaré M. MacEachen. Il nous est apparu que la politique étrangère de notre gouvernement devait refléter cette expansion et cette diversification des activités canadiennes à caractère culturel et d'en projeter la substance et l'originalité sur la scène internationale."

Pour cette raison et sujet aux restrictions budgétaires que la conjoncture économique pourrait l'obliger à observer au cours des années à venir, le gouvernement fédéral tentera donc d'élargir et de diversifier les échanges culturels du Canada avec l'étranger.

"Vous vous demandez peut-être ce que nous visons, pourquoi le gouvernement veut assurer ainsi un rayonnement plus large de la culture canadienne sur la scène internationale, a poursuivi M. MacEachen. Il me semble que nous voyons d'abord là un moyen nouveau d'éprouver les qualités et les réalisations qui sont particuliers à notre pays. Nous croyons que les pays ont beaucoup à gagner en partageant non seulement leurs expériences culturelles, en multipliant non seulement les contacts 'de peuple à peuple', mais aussi en se communiquant les uns aux autres leurs évaluations et leurs analyses dans le domaine culturel, qu'elles soient flatteuses ou non."

"Notre gouvernement est pleinement conscient qu'aucun parlement ne peut accoucher d'une culture -- pas même le Parlement de Westminster! La culture est secrétée par le coeur et l'esprit des individus qui forment une société, un peuple. Les institutions -- gouvernementales ou autres -- peuvent encourager et susciter de nouvelles entreprises culturelles; mais ce seront toujours des individus qui créeront ces grandes oeuvres qui, s'accumulant, constituent le patrimoine culturel d'un pays."